

GUELMA

Dans l'Est algérien, la ville de GUELMA est située à 60 km au Sud-ouest de BÔNE, son chef lieu départemental. Elle est aussi distante de 150 km de la frontière tunisienne.



Climat méditerranéen avec été chaud.

GUELMA est au cœur d'une grande région agricole à 290 m d'altitude, entourée de montagnes (MAOUNA, DBEGH, HOUARA) ce qui lui donne le nom de ville assiette, sa région bénéficie d'une grande fertilité grâce notamment à l'Oued SEYBOUSE et d'un grand barrage qui assure un vaste périmètre d'irrigation.

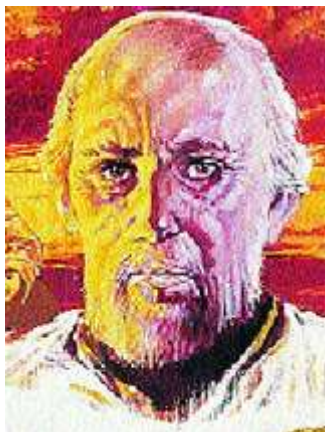


Le climat humide ; la pluviométrie est d'environ 450 à 600 mm/an.

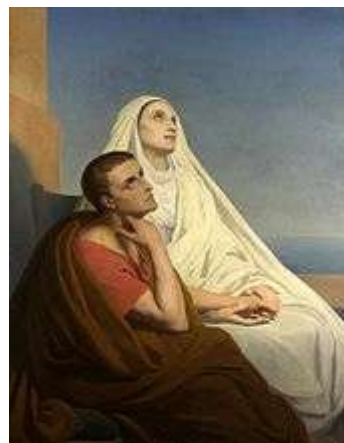
HISTOIRE

Citadelle byzantine, et Ruines romaines de CALAMA (cirques, reste de citadelle, tombeaux, statues) : un musée d'un grand intérêt archéologique, est abrité dans le Théâtre romain reconstitué en 1908 (par les Français) sur les fondations.

CALAMA (GUELMA) ville romaine est bâtie sur l'emplacement d'une cité berbère. Patrie du célèbre POSSIDIUS biographe de saint Augustin. Vestiges romains importants dont le théâtre.



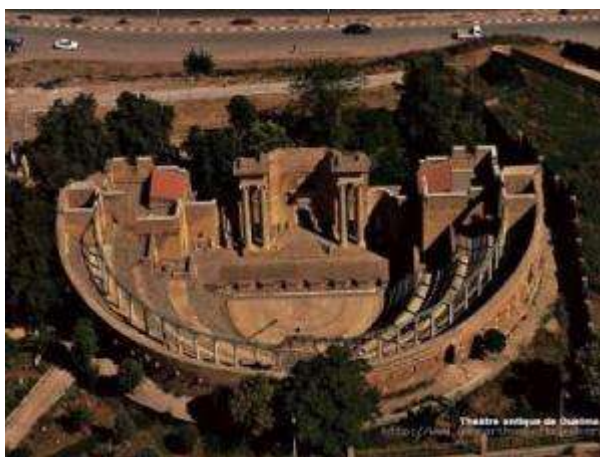
POSSIDIUS ou POSSIDONIUS (vers 370/437) évêque de Calama.



Saint AUGUSTIN (354/430 Hippone) et sa mère Ste Monique

D'abord connu sous le nom de **MALAKA**, site punique important, puis nommé **CALAMA**, centre qui existait déjà avant la conquête romaine l'endroit était réputé pour sa position stratégique, ses ressources agricoles et thermales.

Saint AUGUSTIN et DONATUS évoquent la prospérité de cette cité et, de cette période florissante subsiste un théâtre de 5 000 places construit au 2^{ème} siècle après Jésus Christ et une forteresse Byzantine.



L'amphithéâtre romain a été relevé de ses ruines en 1905 sous l'impulsion du maire d'alors.

Vint ensuite l'époque de la civilisation arabo-musulmane, **CALAMA** est appelée désormais « **GUELMA** ». Selon Ibn KHALDOUN, des tribus arabes, en particulier les BANU-HILAL, s'étaient déjà installées au cours du 9^e siècle dans cette région attractive.

Présence turque 1515-1830

L'époque ottomane, quant à elle, n'a pas connu de changements radicaux dans le paysage socioculturel de la ville. Cependant, elle a laissé aussi des traces, ne serait-ce que par quelques noms de famille qu'on retrouve aujourd'hui.

Présence française 1830 -1962

Le 27 mars 1832 les troupes françaises occupèrent BONE définitivement.

Sous le nom de haute plaine de GUELMA l'on peut réunir les différentes régions agricoles fortement accidentées qu'arrosent les eaux supérieures de la MEDJERDA, de la SEYBOUSE, et de leurs affluents. Il y eut là, dès le début de la conquête, quelques centres agricoles créés : en 1845, la banlieue de GUELMA fut peuplée avec 173 personnes (*recensées en 1851*). Voici son histoire, de manière évidemment succincte :

Une grande expédition avait été résolue en **1836** contre Ahmed BEY. Il ne s'agissait de rien moins que de la conquête de CONSTANTINE. Le Maréchal Bertrand CLAUZEL devait commander l'armée, et un des fils du roi, le duc de Nemours, prendre part aux fatigues, aux dangers et à la gloire de l'expédition.

L'armée française, forte d'environ 7 000 hommes, partit de BÔNE le 13 novembre ; elle avait à peine établi son premier bivouac à BOU-AFRA, qu'une pluie abondante vint l'assaillir ; le ruisseau sur les bords duquel elle était campée devint promptement un torrent. Il ne fut possible de faire passer les troupes qui se trouvaient en deçà, que le 14 à midi. Elle arriva à GUELMA, sur la rive droite de la SEYBOUSE, le 15 novembre.

Les ruines de GUELMA furent découvertes le 15 novembre **1836** et l'enceinte de l'ancienne citadelle permit au Maréchal d'établir, contre une tribu d'arabes, un poste militaire. Il laissa environ 200 hommes que les premiers de jours de marche avaient déjà fatigués, et qui n'auraient pas pu suivre jusqu'à CONSTANTINE. Le Maréchal CLAUZEL et son état-major, arrivent le 21 avril devant les murailles de CONSTANTINE, après une marche épuisante dans la boue sous la pluie et la neige.

Dans la nuit du 25 au 26, ordre est donné d'attaquer la place à l'Est et à l'Ouest à la fois et de donner l'assaut aux quatre portes. Mais à cinq heures du matin l'ordre de retraite est donné ; elle se fait dans des conditions effroyables.



Bertrand CLAUZEL (1772/1842)



Retraite de l'armée française



Franciade Fleurus DUVIVIER (1794/1848)

Le 11 janvier 1837, le général CLAUZEL quitte Alger pour ne plus revenir.

A la fin de septembre 1837, le colonel DUVIVIER partit avec l'armée pour prendre part à la seconde expédition (victorieuse) de Constantine.

Elles furent occupées définitivement le 12 décembre **1836**. Aussi, décide-t-il d'établir deux années plus tard un camp permanent. C'est ce camp qui sera la base de la ville actuelle qui sera fondée par le général DUVIVIER, à proximité des ruines antiques sur lesquelles tentes et gourbis sont érigés, formant ainsi le nouveau GUELMA.

1837 : Un camp est établi par le Colonel DUVIVIER dans une ancienne enceinte romaine, près duquel des colons s'installent.



La porte HACKETT (*Porte de la Caserne*) construite au lendemain de la conquête, donne accès dans la Casbah, qui renferme des Tirailleurs et des Spahis.

Sous l'impulsion française la ville commence à renaître de ses ruines et en **1843** apparaît le premier plan d'urbanisme. L'armée recense 200 colons en **1844**.

1845 : 20 Janvier, par arrêté du ministère de la guerre, création annexée au camp, d'un centre européen de 250 familles, avec un terrain de 1 000 à 1 500 hectares.

La ville s'organise, tracé et nivellement des rues, distribution de l'eau, début de la construction d'une église, d'une école, de lavoirs publics et de la pépinière le recensement dénombre 540 habitants.

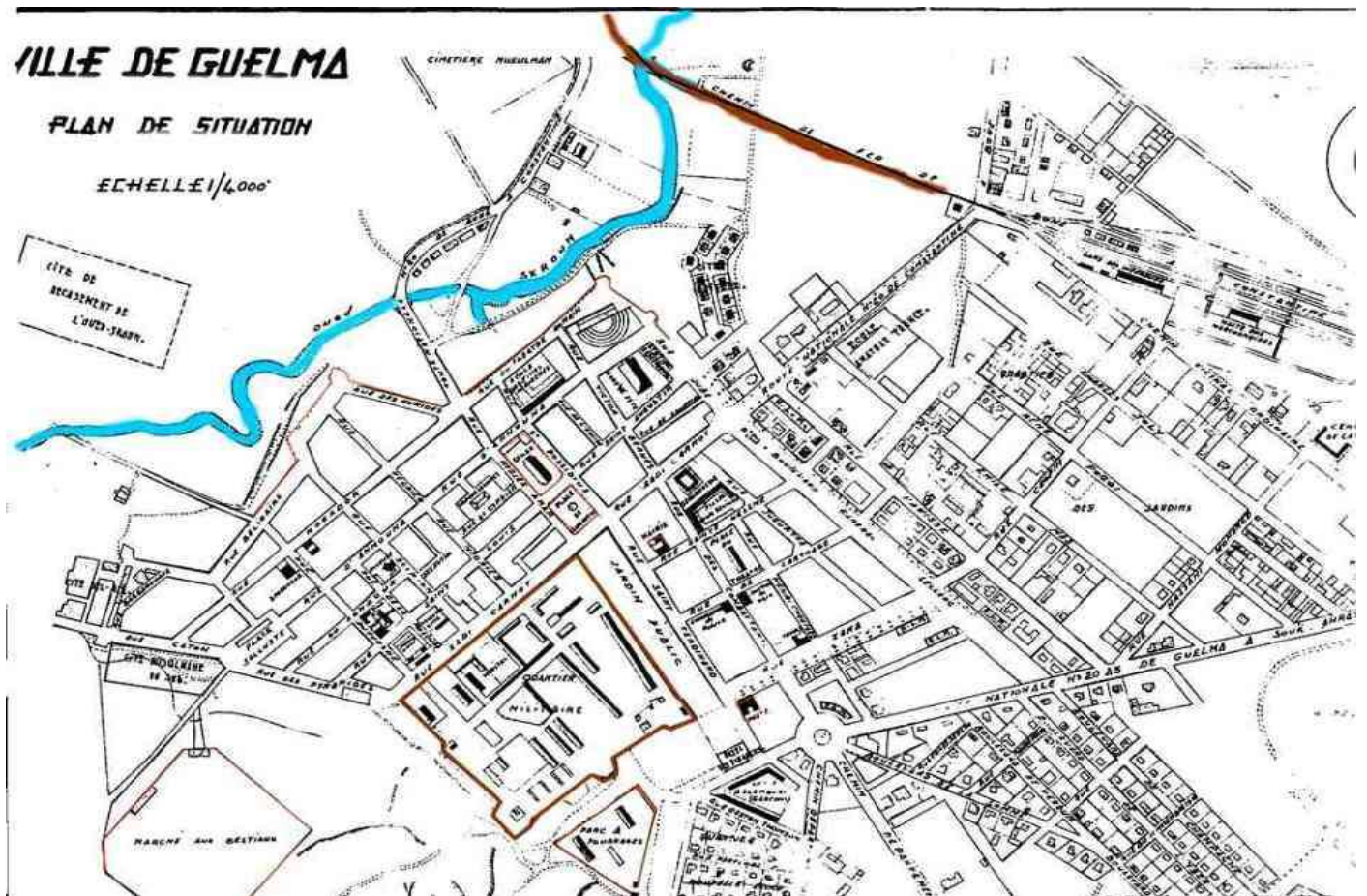


Le Génie a construit le pont sur la Seybouse et le tracé actuel de la route de BÔNE.

1846 : La Place de GUELMA érigée en chefferie indépendante de BÔNE.

1847 : Abandon du camp de MEDJEZ Amar.

Le 17 février 1847, on autorisa la cession provisoire à MM. les abbés LANDMANN et DELUC pour y fonder un établissement d'orphelins.



1848 : L'enceinte de la ville est presque achevée en grande partie, sous la direction du capitaine du génie VALETTE ; on compte 950 personnes dont 203 musulmans. Son plan tracé au cordeau, ses vastes rues droites et longues du centre desquelles la vue s'étend jusqu'à l'enceinte de la ville, et qui se coupent à angles rigoureusement droits, tout atteste l'origine militaire. Une fraction (1/8^{ème}) de la commune est bordée de casernes militaires, environnées de logements d'officiers, de cantines, c'est presque une seconde ville dans la première.

Avec l'arrivée des chalands de 1848 des ouvriers spécialisés s'activent pour construire une ville mais en 1849, l'année du choléra, il meurt plus de colons que de nouveaux arrivants.

1850 : Construction de la Mosquée.



1854 : L'organisation militaire cède la place à l'administration civile et GUELMA devient une Commune de plein Exercice par décret du 17 juin avec trois organismes rattachés :

-GUELAÂT-BOU-SBA : Centre projeté en 1852 est peuplé en 1854 par des émigrants allemands. Rattaché à GUELMA en 1856 puis devient une section d'HELIOPOLIS en 1868. Erigé en Commune par décret du 5 juillet 1875. Agrandi en 1881.

-MEDJEZ-AMAR : Domaine concédé à l'abbé LANDMANN en 1847 puis vendu à l'abbé PLASSON pour l'établissement d'un orphelinat, par décret du 20 juillet 1852. Cédé au comte BAGNOUD, abbé de St Maurice en Valais par décret du 20 juin 1855, sous réserve du maintien de l'établissement pendant 20 ans. Il donne naissance à un hameau rattaché à la commune de GUELMA par décret du 31 décembre 1856.

-OUED-CHERF : Tout d'abord une section de la commune de GUELMA créée par arrêté du 10 décembre 1868. Un périmètre de population est constitué par décret du 13 janvier 1869, comprenant les centres de CLAUZEL, AÏN AMARA, AÏN RHOUL et ANNOUNA (le dernier pour les cultivateurs indigènes).



1858 : Création d'un réseau d'eau potable et de rejet des égouts à partir des tracés romains.

L'arrivée du chemin de fer contribue à l'essor de cette cité naissante. Au-delà de la voie ferrée, s'était implanté un faubourg constitué de villas tout au long de la route, puis d'habitations modestes, sur des terres de jardins.

-Auteur M. Jules DUVAL – (1859)

GUELMA : Chef lieu de cercle à 100 km au Nord-est de CONSTANTINE, occupé en 1836, au retour de la première expédition de Constantine par l'armée française qui y reconnut de nombreux et précieux vestiges de la colonie romaine de *CALAMA* ; un établissement militaire y fut formé pour dominer le vaste pays qui s'étend entre CONSTANTINE et BÔNE.

Un arrêté du 20 janvier 1845 y créa une ville de 250 familles, avec un territoire de 1 956 hectares. La colonisation y a fait de rapides progrès.

En 1851, il existait dans le district de GUELMA 28 fermes d'une valeur approximative de 93 200 francs. Il avait été dépensé en travaux de défrichement et d'irrigation au-delà de 6 000 francs ; plus de 300 hectares étaient ensemencés. Deux moulins à farine (LAVIE et GUIRAUD), un moulin à huile (SANSON) utilisaient les ressources spéciales de la localité. Le commerce des olives sauvages avec les indigènes prenait une telle extension, que la culture de l'olivier et la préparation de l'huile s'annonçaient comme appelées à devenir la principale industrie du pays. Les Arabes des environs retirent du commerce des sangsues des bénéfices fort élevés. Un marché considérable y facilite les transactions entre Européens et Indigènes.

Pour prendre un des premiers rangs dans le mouvement de colonisation, il ne manque à GUELMA, doté de terres excellentes et d'eaux abondantes, de prairies, de bois, de matériaux de construction, que de faciles communications avec les centres voisins ; CONSTANTINE, BÔNE et PHILIPPEVILLE.



En **1853**, une impulsion vigoureuse a été donnée aux travaux publics de la contrée, avec le concours des transportés politiques et des indigènes. Ceux-ci ont fourni, au printemps de cette année, une somme de 109 000 francs, destinée à la construction de caravansérails, de routes, de ponts, avec la main-d'œuvre indigène. Malheureusement, l'incendie du pont de la Seybouse, le 28 août 1853, est venu apporter un nouvel obstacle aux rapides communications de GUELMA avec le Nord de la province. Mais on espère relever ce pont dans les premiers mois de 1854.

Pour l'administration, GUELMA est érigée en Commissariat civil d'où dépendent les villages d'HELIOPOLIS, MILLESIMO et PETIT.

STATISTIQUES OFFICIELLES (1851) :

Constructions : 229 maisons valant 1 292 800 francs, 16 hangars, 13 écuries ou étables, 3 puits ou norias, d'une valeur totale de 8 450 francs.

Bétail : 120 chevaux, 43 mulets, 160 ânes, 139 bœufs, 119 vaches, 400 chèvres, 123 moutons, 352 porcs.

Matériel Agricole : 19 charrues, 40 voitures, 12 tombereaux.

Plantations : 9 884 arbres.

Concessions : 1 771 hectares 52 ares - **Défrichement** : 1 533 hectares.

Récoltes(1852) : Sur 343 hectares 50 ares cultivés en grains, 3 435 hectolitres de blé dur, 1 166 d'orge, 136 de seigle, 10 de maïs, 60 de fèves, d'une valeur totale de 46 288 francs (*fin citation DUVAL*) ».

1866 : La presse fait son apparition dans l'édition du premier journal *La Mahouna*.

1871 : Construction du square.

1873 : Monsieur CHAUTARD est élu maire de la cité, il le sera encore en 1874, 1881, et en 1896.

1880 : Le théâtre municipal embellit la ville.

1882 : Créations des centres de Communes Mixtes :

COMMUNE MIXTE

La commune mixte est une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situe au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la Commune de Plein Exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition est organisée par un décret du 28 juin 1956.



La commune mixte d'OUED CHERF est placée sous le contrôle et la surveillance du Sous-préfet de GUELMA. Au répertoire de l'année 1902, cette Commune Mixte fusionnait les centres et douars de GUELMA et OUED-ZENATI (Arrêtés gouvernementaux des 5 avril et 16 septembre 1876).

GUELMA :

- GOUNOD (EL-GUELÂA) centre : 76 habitants dont 72 Français – Superficie : 1 618 hectares ;
- LAPAINÉ (EL-GUEBEH), centre : 69 habitants dont 64 Français – Superficie : 1 009 ha ;
- BOU-HAMDANE, douar : 2 513 habitants dont 13 Français – Superficie : 8 399 ha,
- TAYA et SELIB, douars : 2 245 habitants dont 8 Français – Superficie : 3 638 ha,
- OULED-HARRID, douar : 1 027 habitants dont 3 Français – Superficie : 4 677 ha ;
- KHEZARAS, douar : 1 758 habitants dont 3 Français – Superficie : 4 057 ha ;
- CHENIOUR, douar : 3 168 habitants dont 6 Français – Superficie : 8 931 ha ;
- BLED-GUERFA, fermes(299 ha) + MEDDOUDA, douar (4818 ha) : 2 237 habitants – superficie totale : 5 117 ha ;
- OUED-EL-AAR, douar : 2 697 habitants – Superficie : 5 575 ha ;

OUED-ZENATI :

- SELLAOUA-ANNOUNA, fermes et douar : 4 095 habitants dont 3 Français – Superficie : 11 215 hectares ;
- BIR-MENTEN, douar : 2 178 habitants dont 5 Français – Superficie : 8 414 ha ;
- OULED-AHMED (965 ha) et OULED SASSY (1883 ha), douars : 2 195 habitants dont 5 Français – Superficie totale : 2 848 ha ;
- KHANGUET-SABATH, douar : Superficie : 2 963 ha.

1877 : La voie ferrée DUVIVIER – GUELMA (33 km) est ouverte, puis en **1879** de GUELMA au KROUBS (115 km).

1885 : La Banque Agricole de Guelma ouvre ses portes.

1886 : Pierre POGGI est élu maire.

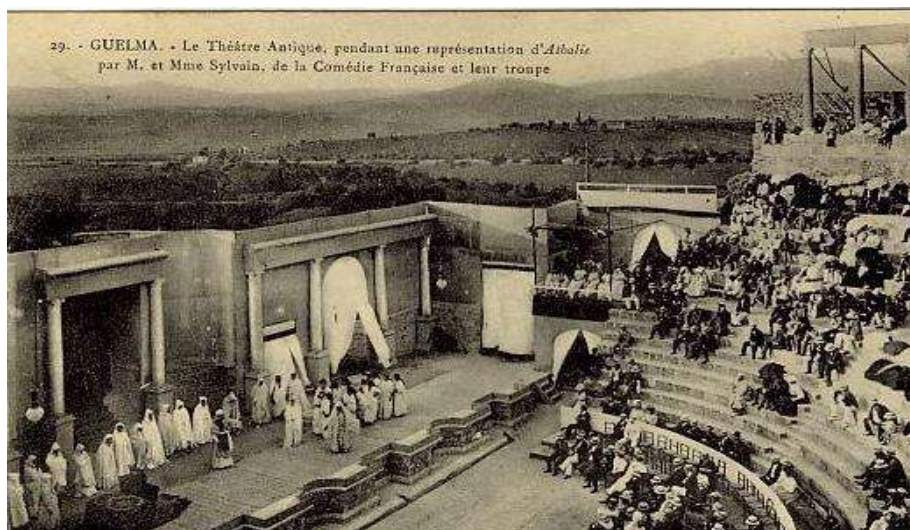
1888 : Naissance du comité des fêtes et en **1889**, les vins et les huiles de la région se distinguent à l'Exposition Universelle de Paris.

Des forêts d'oliviers environnent GUELMA dans toutes les directions et produisent une huile excellente. La vigne peut être cultivée avec profit, quoiqu'elle n'ait pas pris ici toute l'extension qu'on lui a donnée dans les régions de BÔNE et de SOUK-AHRAS.

1891 : Dégâts considérables par les sauterelles qui annihilent les récoltes.

1892 : Electrification de la ville.

1896 : La sous préfecture prend sa place et d'autres journaux sont édités : *Le Petit Guelmois, Les Echos, Le Progrès, La Numidie, L'Avenir de Guelma.*



1903 : Le président de la république Emile LOUBET visite la cité et inaugure la première Foire Exposition.

1908 : Le maire Emile MAS organise les fêtes de *Calama*.

1912 : C. JOLY est élu maire de la ville succédant à monsieur Louis PANISSE.

La guerre de **1914 -1918** mobilise les enfants d'Algérie comme en 1854-1856 (guerre de Crimée), la campagne d'Italie (1859), l'expédition de Chine (1860), du Mexique (1861-1867), et ces coloniaux tombent pour défendre l'idéal français.

Guelma en 1917 par l'escadrille F 546 (Alain Giberguas)



17, Guelma, -- Allées du Jardin Public - Ruines Romaines.

1920 : Regroupement des statues antiques dans le jardin public.

1927 : Monsieur COTONI est le nouveau maire qui reçoit en **1930** : Gaston DOUMERGUE, président de la république.

1930 : Construction du kiosque à musique.

1934 : Construction des Docks de stockage des céréales,

1936 : Démolition des remparts.

1945 : Le Maire est Monsieur MAUBERT.

8 mai...les massacres suite aux émeutes indigènes :

GUELMA à 170 km à l'Est de SETIF, est une sous-préfecture de 17 800 habitants (3 346 Européens et 14 409 musulmans), garnison, aux ordres du commandant FROSSARD, avec trois compagnies du 3^e RTA dont l'une instruit les jeunes recrues et les Alsaciens déserteurs de l'armée allemande après y avoir été enrôlés de force.

-L'entente des communautés européennes et indigènes a été excellente jusqu'au débarquement des Alliés en Novembre 1942.

-Dès le début de 1943, les rapports inter communautaires se tendent.

M. André ACHIARY est Sous-préfet de GUELMA.

-C'est un résistant, socialiste, gaulliste ;

-C'est un ancien commissaire de police, homme à poigne ;

-N'hésitant pas à prendre beaucoup d'initiatives pour la défense de la ville et de l'arrondissement, ce qui explique la tournure particulière des événements.



Le sous-préfet de Guelma
André Achiary.

Né le 10 juillet 1909 à TARBES – Mort à MADRID en novembre 1983

Le 1^{er} Mai 1945,

(Source : M. Roger VETILLARD)

Une manifestation à caractère nationaliste, s'est déroulée dans les rues de la ville de GUELMA, mais sans aucun incident.

Cependant la tension entre les communautés se fait de plus en plus grande.

Le samedi 5 Mai 1945,

Le sous-préfet ACHIARY, nommé récemment dans la ville fait part devant plusieurs témoins de ses inquiétudes, car il avait connaissance de l'imminence de la survenue d'événements graves dans la région.

Lundi 7 Mai 1945,

-L'ordre d'organiser une manifestation indépendantiste distincte de l'officielle est arrivé à GUELMA.
-Les militants et responsables du PPA et des AML ont été avertis et chargés d'informer la population urbaine et rurale.

- De nombreux indigènes arrivent à Guelma, à pied, à cheval, sur des mulets, avec des ânes et quelques véhicules à moteurs.
- Les citadins ne s'alarment pas, car ces jours sont habituellement jours de marché aux bestiaux.

Le sous-préfet André ACHIARY, convoque une vingtaine de responsables politiques indigènes. Il leur dit en arabe afin d'être compris : « *Vous ne pouvez pas faire une marche autonome, elle doit se faire sous le drapeau français et avec les Français* » et les menace de les tenir pour responsable si d'autres manifestations se produisent.

Braham Mohamed Tahar précise : « *la manifestation était prévue le 8 mai à 8 h, la décision de la retarder, pour permettre de contacter les responsables régionaux à Bône, est prise le 7 mai au soir* », probablement après la rencontre avec le sous-préfet.

M. BOURESFRA, chargé du contact, va à BÔNE pour avoir la confirmation d'enfreindre l'interdiction du sous-préfet.

Mardi 8 Mai 1945,

En milieu de matinée, les cloches de l'église annoncent la victoire des Alliés et la signature officielle de la reddition des Allemands.

Les principales rues sont pavoisées.

Dans les écoles, les enfants se préparent pour la cérémonie de l'après-midi

Le sous-préfet est informé téléphoniquement par la préfecture de Constantine, en tour début d'après-midi, que la manifestation musulmane de SETIF a tourné à l'émeute et qu'il y a plusieurs dizaines de morts.

Il évite de divulguer ces informations pour ne pas effrayer la population.

A 15 h 30, la cérémonie officielle se déroule au monument aux morts :

C'est le vice-président de l'Association des anciens combattants M. BOUSSOURIA Amar qui est désigné comme porte-drapeau. Seuls quelques musulmans y participent.

Le maire M. MAUBERT, n'a réussi à entraîner qu'un seul élu indigène, son adjoint M. BENSACI.

Sont également présents :

- le bachaga DAHEL Mohamed Lakhdar,
- le cheikh ZOUANI,
- le muphti et quelques autres, en tout 7 ou 8 musulmans.

Les autres musulmans ne sont pas nombreux et quittent les lieux dès le début de la cérémonie.



A la terrasse du grand café-glacier REGUI, juste à côté, tous les dirigeants locaux des A.M.L, la plupart des membres du P.P.A dissous, des notables musulmans sont attablés et paraissent ignorer la cérémonie.

Contrairement aux habitudes, aucun ne se lève quand retentit *La Marseillaise*.

Vers 17 h 45, un cortège nationaliste, part de la Place des Figuiers située en haut de la ville c'était le lieu de rencontre et de rassemblement pour les indigènes qui était sur le chemin du cimetière musulman et servait aussi pour la prière des morts avant l'enterrement.

Les manifestants atteignent la place Saint Augustin vers 18 h 30.

Le drapeau vert et blanc est brandi par ABDA Ali ou BOUMAZA El Hamdi.

Le sous-préfet André ACHIARY s'approche de la tête de la manifestation, il est entouré de notables européens.

MM. MAUBERT maire de la ville, CHAMP adjoint, GARRIVET, IMBERT administrateur principal et de huit policiers

dont le commissaire TOCQUARD.

Nous sommes rue Victor BERNES, à hauteur du magasin AZZARO, devant le café CROS à moins de 500 mètres du monument aux morts. Le sous-préfet tente de leur parler. Il rappelle qu'ils ont refusé de participer au défilé officiel, que la manifestation n'est pas autorisée et leur demande de se disperser.

Le sous-préfet insiste : « *Je veux parler à vos responsables.*

-*Nous sommes tous des responsables,*

-*Alors, dispersez-vous,*

-*Nous voulons aller au monument aux morts, les ordres sont venus d'Alger...»*

Dans le même temps, R. ATTIAS, employé de la sous-préfecture, va à la gendarmerie alerter les douze gendarmes qui arrivent immédiatement.

Une poussée derrière M. ACHIARY déclenche une bagarre à coups de bâtons et de poings.

A ce moment, arrivant de la direction du café CROCE, surgit un homme, ABDA Ali, armé d'un *debous* (*gros bâton*) qui tente par derrière de frapper le sous-préfet.

L'intervention de ses gardes du corps lui permet d'être épargné. Des coups de feu éclatent. Le bilan est d'un mort et 6 blessés dont un grave parmi les manifestants. Cinq blessés dont un grave parmi le service d'ordre.

La foule se disperse et le sous-préfet fait :

-fermer les cafés et les magasins,

-interdire la circulation,

-poster l'armée aux carrefours de la ville,

-décréter le couvre-feu à partir de 21 heures 30.

Toute la nuit des patrouilles circulent dans la ville. Il n'y a pas eu le 8 mai et les jours suivants dans la ville de GUELMA d'autres Européens agressés.

9 Mai 1945, le siège de GUELMA

On apprendra plus tard, que dans les heures qui suivent la dispersion de la manifestation, plusieurs Européens sont agressés dans la campagne environnante, en particulier Dominique BEZZINA qui sera tué dans sa ferme à coups de hache en défendant sa famille.

Charles ZAHRA, témoin de la scène, caché sur le toit d'une maison voisine, reconnut l'un des assassins qui était un employé d'un marchand de liqueur du centre ville, M. BALIBOUZE.

Les tribus et les douars environnants sont informés des incidents graves survenus à GUELMA.

Dans la nuit plusieurs milliers de révoltés convergent en groupes vers la ville depuis l'Est, l'Ouest et le Sud, certains venant de SEDRATA, les autres d'OUED-ZENATI.

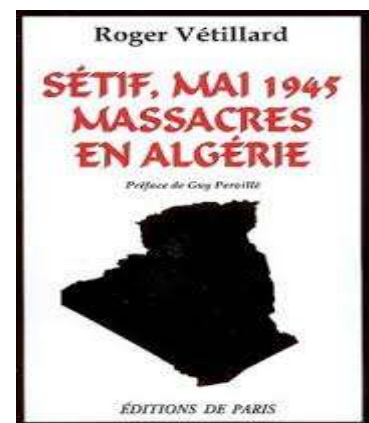
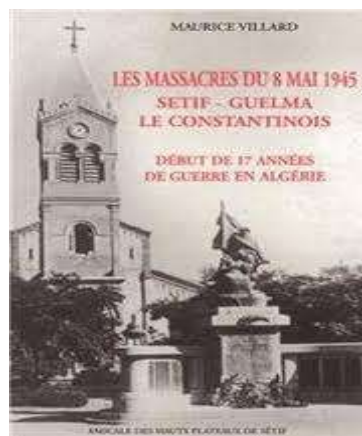
La conduite d'eau alimentant GUELMA est sabotée.

Des poteaux télégraphiques sont coupés.

La voie ferrée entre GUELMA et DUVIVIER est arrachée sur une importante longueur....

Nous connaissons tous les rumeurs qui ont persisté sur les massacres consécutifs au groupe de vigilance de GUELMA, dénommé avec une arrière pensée *Milice* par les opposants. Que ce serait-il passé si des précautions n'avaient pas été prises ?

Le sujet étant trop long à exposer je vous invite à lire, si vous le souhaitez, les livres qui ont paru sur ce triste épisode de notre histoire commune :



**dont l'extrait présenté est issu Pages : 165 à 181

NDLR : Une pensée toute particulière à l'égard de nos innocentes victimes.

1953 : Des terrassiers trouvèrent à GUELMA un trésor de 158 kg de grands et moyens bronzes romains, entassés en vrac dans une petite tranchée de faible profondeur creusée le long d'un mur.

L'étude de cette importante trouvaille de 7 499 exemplaires, dont 7 486 sesterces frappés à Rome, a été confiée à M. R. TURCAN. Il a rédigé son travail en 1958, mais les événements d'Algérie et d'autres circonstances en ont différé l'impression jusqu'en 1963 et la publication jusqu'en 1965. Il a pu tenir son texte à jour jusqu'en 1962...

Si plus voir avec ce lien : http://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1966_num_35_1_1477_t1_0372_0000_2

1955 : 21 Août ; GUELMA eut à subir des tentatives d'attaques du FLN, sans succès.

1958 : 29 mai, au Djebel TAYA (près de GUELMA), mort au combat du Colonel JEANPIERRE, commandant le 1^{er} Régiment Etranger de Parachutistes.



1960 : La nouvelle poste de GUELMA



Les magnifiques carrières de marbres colorés de la MAHOUNA (à six kilomètres de la ville, au Sud), deviendront aussi rapidement une des principales sources de richesses de GUELMA. Les laines, l'huile, les blés et la pierre à bâtir, que l'on rencontre aux portes mêmes de la ville, sont les principaux débouchés offerts sur place par la nature à l'industrie locale.

EXPLOITATION MINIERES DANS LA REGION DE GUELMA

Source : <http://www.piednoir.net/guelma/histoire/exploitation%20mini%C3%A8re.html>

Aucune mine n'est exploitée sur le territoire de la commune. Toutefois, dans ses environs immédiats, il existe, près d'HELIOPOLIS, une mine de soufre mélangée de calcaire. Ce mélange, nécessaire dans le traitement de la vigne, peut être la base d'une reprise de l'exploitation, en vue d'un écoulement régional des produits.

Les gisements ne manquent pas à GUELMA et dans ses environs. Un document d'archives nous apprend que : « Presque tous les gisements sont inexploités, la plupart sont loin d'être épuisés et cette situation tient à deux causes principales :

1°) L'application prématurée, en Algérie, des mesures fiscales édictées dans la Métropole où les mines métalliques sont peu connues ;

2°) L'avalissement du prix des minerais, consécutif à la baisse accentuée depuis 1930, du cours des métaux. Un régime administratif et fiscal plus souple, et quelques mesures de protection contre le dumping étranger

permettraient à l'industrie extractive algérienne de connaître de nouveaux jours de prospérité. La main d'œuvre locale, le budget algérien, la balance commerciale française y trouveraient leur compte, ainsi que la Défense nationale à qui les métaux sont indispensables et qui ne saurait demeurer tributaire de l'étranger ».

D'autres documents précisent :

Aux environs de GUELMA, il existe de nombreux gisements de gypse, de calcaire lithographique, de calcaire blanc saccharoïde et de marbre statuaire. Ce marbre est remarquable par sa blancheur, il a beaucoup d'analogie avec l'albâtre de Paros. Dans le djebel AOUARA, vers le FEDJOUJ, on a effectué des recherches sur des affleurements d'antimoine et de plomb.

Dans le NADOR, on trouve des gisements de plomb carbonaté et sulfaté et de la galène.

Au djebel TAYA, des recherches qui ont produit d'assez grandes quantités de sulfures d'antimoine et de mercure. D'après l'avis de M. DUBOSC, ingénieur des mines, « *le gîte métallifère comprenait toute la masse du TAYA. Un autre gîte métallifère est à la limite du cercle à environ 40 km de GUELMA. C'est une mine de plomb argentifère à l'état de sulfure. Il existe encore un grand nombre de gîtes où le sulfure d'antimoine se présente en abondance qui devraient faire l'objet de future exploitation* ».

Dans le FEDJOUJ, on rencontre de nombreuses couches d'argiles calcaires, qui, bien traitées, peuvent donner un excellent ciment.

Enfin, ROKNIA possède trois qualités de Kaolin : un blanc exceptionnellement pur, un rose et un gris. Toute la production est exportée à Limoges pour la fabrique des porcelaines.

Source : <http://www.piednoir.net/guelma/album-photo/dubreucqsept08.html>

Le Marbre, L'onyx et Le Travertin

Les réserves, toutes catégories confondues (gisements en exploitation et projets) sont évaluées à 24 millions de m³. Les gisements les plus importants sont :

- Marbre : FILFILA, KRISTEL, AMAL, GUENDOU, HONAIN et AÏN DEFLA.
- Onyx : TAKBALET, BOUHANIFIA, MAHOUNA et AÏN SMARA
- Travertin : TAKBALET. Le gisement de FILFILA est le plus grand actuellement en activité et se caractérise par la très haute qualité de son marbre blanc.

Les principaux gisements de marbre, tous exploités par l'entreprise nationale ENAMARBRE, sont :

- Gisement de marbre de FILFILA (PHILIPPEVILLE, Nord-est algérien) : Marbre blanc de grande qualité avec des réserves de 6 Millions de m³.
- Gisement de marbre de KRISTEL (ORAN, Nord-ouest algérien) : Marbre rouge, jaune et rose avec des réserves de 7 Millions de m³.
- Gisement d'onyx de MAHOUNA (GUELMA, Nord-est algérien) : Onyx rubané polychrome avec des réserves de 700.000 m³.
- Gisement d'Onyx d'AIN SMARA (CONSTANTINE, Nord-est algérien) avec des réserves de 60.000 m³.
- Gisement d'onyx de BOUHANIFIA (MASCARA, Ouest algérien) : Onyx rose et gris avec des réserves de 4 Millions de m³.
- Gisement de travertin de TAKBALET (TLEMCEEN, Ouest algérien) : De couleur jaune avec des réserves de 1 Million de m³.

Le Marbre algérien, dans toutes ses variétés et couleurs est très apprécié en Europe (Espagne, Italie, France) et dans les pays du Moyen Orient.

LES MARBRIÈRES

Le djebel MAHOUNA, montagne qui se dresse, au Sud de la ville, à 1 411 mètres d'altitude, renferme dans ses flancs, surtout vers l'Ouest, des bancs de marbre blanc et coloré d'une valeur artistique considérable, mis en exploitation pendant de longues années.

La proximité des carrières devient pour GUELMA, en peu de temps, une source de richesse et de prospérité par l'augmentation de sa population ouvrière et par les revenus de la location du site à la "Société des Marbrières" pour l'exploitation, surtout lorsque la voie ferrée du Bône-Guelma est construite.

Sept carrières sont exploitées en même temps. Elles sont, sous leurs noms respectifs et par ordre de distance, celles du *Boisé-Romain*, de *Saint-Augustin 1*, de *Calama*, de *Sutulle*, de *Saint-Augustin 2*, de *Jugurtha* et de *Babauri*.

Chacune d'elle extrait un marbre de nuance différente. La plus rapprochée est celle de *Boisé-Romain* qui doit son nom à la nuance particulière du marbre qui ressemble aux veines et aux sillons jaunâtres et bruns d'un beau bois verni. Elle est la plus estimée. Son banc s'étend sur un kilomètre environ de longueur avec une épaisseur de 1,40 mètre et sur une profondeur

jamais connue semble-t-il, puisque l'extraction, se pratiquant à ciel ouvert dans des tranchées de 10 à 15 mètres de profondeur, ne permet pas de situer cette limite.

A quelques centaines de mètres, vers l'Est, se trouve la première carrière de *Saint-Augustin 1* qui livre du marbre rose à veines striées. A un kilomètre de *Boisé-Romain*, vers l'Ouest, la carrière de Calama dont le banc s'étend aussi sur une grande longueur. Ce premier groupe de trois carrières est sur le territoire de la commune de Guelma en plein djebel HALLOUF.

Le second groupe se compose de *Sutulle* dont le marbre est jaune avec des ondulations de teinte et de dessin remarquables. Le *Saint-Augustin 2* n'est autre que l'onyx rose translucide ; la profondeur et l'épaisseur de son banc permet d'en tirer des colonnes roses d'une richesse qualifiée d'unique au monde.

Le marbre de *Jugurtha* est violet avec des nervures, des veines et un dessin inimitable, dit-on.

Quant au veiné *Babauri* il complète merveilleusement l'admirable collection de nuances réunies dans les marbres de GUELMA.

L'Ecole d'agriculture de GUELMA

Monsieur CLOUET des PERRUCHES, président de la Chambre d'Agriculture de Constantine, dès 1913, propose la création d'une station expérimentale pour pallier au manque d'informations nécessaires au développement des produits agricoles.



Six ans après, en 1919, c'est à M. SUISSSE, conseiller agricole de l'arrondissement de GUELMA et à M. JOLY, maire de GUELMA, qu'incombe la charge de programmer la création de cette station expérimentale. Le choix sera arrêté sur un site situé à 2 km à l'Est de la ville.

En 1922, la station expérimentale se transforme et prend le nom de Ferme Ecole expérimentale indigène de GUELMA. Ses bâtiments vont recevoir une trentaine d'élèves internes.

Par la suite, en 1928 et en 1932, sous l'impulsion du directeur de M. A FATH, le domaine s'agrandit avec d'abord les 38 hectares de la propriété du « Bordj », puis les 90 hectares de la propriété SAÏD ainsi que les anciens docks TRAMALONI, enfin en 1947, l'acquisition d'un jardin de 6 ha de la propriété SAÏD achève l'agrandissement de la partie exploitation agricole de l'école.

En 1947, la réorganisation de l'enseignement agricole en Algérie transforme la Ferme école expérimentale indigène de GUELMA destinée à la formation des fils de fellah et d'ouvriers qualifiés en Ecole d'Agriculture ouverte à tout le monde.



L'excellent esprit d'entente qui régna parmi les élèves venant de différents horizons fût un précieux encouragement pour le personnel de l'école.

L'Ecole d'Agriculture de GUELMA a formé, depuis 1922, 30 promotions d'élèves dont 333 ont obtenu le diplôme sanctionnant les études. Ils se répartissent comme suit : Musulmans 282 ; Européens 51.

Les uns retourneront sur leurs terres en exploitant direct, d'autres deviendront chefs de culture, gérants d'exploitation, mais aussi moniteurs.

D'excellents résultats seront obtenus si l'on en juge par l'amélioration des méthodes de culture pratiquées sur les exploitations dans les centres de GUELMA, OUED ZENATI, TEBESSA, etc.

Complétant la vocation d'enseignement de l'établissement, venaient s'ajouter les activités ci-après :

- une station de sélection de 6 ha consacrée à l'étude de variétés de céréales (Bidi 17) d'oléagineux et de plantes fourragères, (Fève Guelma 4) etc...
- un domaine de 145 ha dont l'objectif consistait à multiplier les semences obtenues à la station de sélection.

L'école participait également au développement de l'élevage dont la race bovine dite de Guelma ainsi que la Tarentaise. Cela permettait la diffusion de reproducteurs nés en Algérie aux potentialités génétiques connues.

Par le double aspect pratique et scientifique, l'école d'agriculture de GUELMA donnait aux jeunes ruraux musulmans et européens une excellente formation leur permettant par les connaissances acquises de participer efficacement à l'amélioration des méthodes de culture et d'élevage du pays.

La Station Expérimentale :

Dans la recherche de plantes performantes et bien adaptées aux conditions de milieu, la Station expérimentale de l'Ecole d'Agriculture de GUELMA va jouer un rôle important ;

Deux variétés de céréales vont y voir le jour :

-BIDI 17 – entre 1931-1934 – C'est le conseiller agricole de GUELMA, M. SUISSE, qui, observant des champs dans la région de BIDI (proche de MILA) remarque un épi de blé dont l'aspect est différent des autres épis. Il le ramène à la station de sélection pour être étudié et reproduit. Il faudra 17 répétitions de culture pour fixer et homologuer cette nouvelle variété. Avec un rendement moyen mais régulier, résistant à la verse, BIDI 17 aura même les faveurs des producteurs du midi de la France.

-L'AVOINE "GUELMA 4", en 1930 – 1931. Cette variété à deux fins, grains et fourrage, rentre avec succès dans l'association « légumineuse + céréales ».

NDLR : Les textes ci-dessus sont issus du témoignage de A. FARAH, ingénieur de l'Institut Agricole d'Algérie (1922), ancien Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Guelma, in « *Aspect et Réalités de l'Algérie agricole* » 1955-1959.



L'annexe de La ferme école de nos jours.

ETAT CIVIL

- Source ANOM -

- Première Naissance : (07/01/1847) de SCHANTZ Marguerite – Père Charpentier natif d'Allemagne ;
- Premier décès : (15/05/1847) de GRELLOIS Edmond (Un mois –Père Médecin chef de l'hôpital natif de la Moselle) ;
- Premier Mariage : (10/02/1849) de M. MARTIN Nicolas (*Maçon natif des Vosges*) avec Mlle THOUY Marie (*SP native du Tarn*) ;

Les premiers Décès :

- 1847 (11/07) de ROBILLION A. Marie (âgée de 9 mois – père tailleur de pierres natif de l'Yonne) ;
- 1847 (17/07) de LORENZI Nuncia (âgée de 2 mois – père Maçon natif d'Italie) ;
- 1847 (01/08) de FLORENCE Charles (âgé de 15 jours – père employé des Subsistances natif de la Seine) ;
- 1847 (01/08) de COINGT Victor (âgé de 24 ans, brigadier au 3^e Train natif de la Seine) ;
- 1847 (11/08) de SURET Pierre (âgé de 16 ans natif de la Nièvre – père Menuisier natif de la Gironde) ;
- 1847 (01/09) de VION Aimable (âgé de 12 ans natif du Pas de Calais – Père Cultivateur) ;
- 1847 (03/09) de THOUY Pierre (âgé de 59 ans Cultivateur natif du Tarn) ;
- 1847 (08/09) de MINOU née SERVA (âgée de 58 ans native de l'Ille et Vilaine) ;
- 1847 (17/09) de GARECHT Elizabeth (âgée de 6 mois – Père Cultivateur natif d'Allemagne) ;
- 1847 (14/10) de SURET Marie-Anne (âgée de 22 mois native de Gironde – Père cloutier) ;
- 1847 (21/10) de CESAR Léonie (âgée d'un an né à Guelma – Père maçon natif des Bouches du Rhône) ;
- 1847 (23/10) de KLEIN Hélène (âgée de 8 jours – Père Cultivateur natif d'Allemagne) ;

1847 (28/10) de SURET Marguerite (âgée de 9 ans native de la Gironde – Père Cloutier natif de la Gironde ;
 1847 (01/11) de TRUMPFELLER J. Pierre (âgé de 41 ans, Cultivateur né en Allemagne) ;
 1847 (21/11) de DONATO André (âgé de 55 ans, Cultivateur natif de la Moselle) ;
 1847 (24/11) de SAÏD Marie (âgée de 4 mois –Père marchand natif de l'île de MALTE) ;
 1847 (24/11) de SAÏD née BORJ Jeanne (âgée de 28 ans native de l'île de Gozzo (MALTE) ;
 1847 (29/11) de DONATO J. Baptiste (âgé de 18 ans, Cultivateur natif d'Alsace) ;
 1847 (17/12) de SURET Rose (âgée de 3 ans native de la Gironde – père Cloutier) ;
 1847 (25/12) de SCHANTZ Catherine (âgée de 6 ans née en Allemagne – Père Maçon natif d'Allemagne) ;
 1847 (30/12) de SCHANTZ André (âgé de 4 mois né à Guelma – Père Maçon natif d'Allemagne) ;

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :
 (SP = Sans Profession).

-1849 (19/05) : de M. THOUY Pierre (*Maçon natif du Tarn*) avec Mlle ESCANDE Anne (SP native du Tarn) ;
 -1849 (06/09) : de M. MOUFFET Paul (*Concierge natif de Hte Saône*) avec Mlle DONATO Catherine (SP native d'Alsace) ;
 -1849 (03/11) : de M. HASSEN Ben Mohammed (*Interprète natif d'Alger*) avec Mlle FREDERIC Julie (SP native de l'Orne) ;
 -1849 (15/12) : de M. CORNILLE Gaspard (*Officier natif de Saône et Loire*) avec Mlle POURCEL Marie (SP native de la Meurthe) ;
 -1849 (20/12) : de M. LAMOTHE Euripide (*Sellier natif du Gers*) avec Mlle HIVERT Julie (SP native d'Alger) ;
 -1850 (31/01) : de M. BORG Jules (*Ferblantier natif de MALTE*) avec Mlle VIDAL Marie (SP native de MALTE) ;
 -1850 (06/04) : de M. FRANCELLE François (*Cultivateur natif de la Somme*) avec Mlle POIRRIER Félicité (*Couturière native de Paris*) ;
 -1850 (18/04) : de M. MARTEL Charles (*Maréchal-ferrant natif du Doubs*) avec Mlle LEPIN Jeanne (SP native du Jura) ;
 -1850 (02/05) : de M. RICHARD Joseph (*Charron natif de l'Isère*) avec Mlle BONNAFOUS Marie-Rose (SP native de l'Hérault) ;
 -1850 (11/05) : de M. CORNU Louis (*Horloger natif de Paris*) avec Mlle TEXIER Elise (SP native de Seine et Oise) ;
 -1850 (29/05) : de M. CLAIROUIN François (*Colon natif de la Vendée*) avec Mlle VELU Julie (SP native de Paris) ;
 -1850 (22/06) : de M. BOUCHET Philippe (*Cultivateur natif du Cher*) avec Mlle CHARRIERRE Alphonsine (*Couturière native de Paris*) ;
 -1850 (25/06) : de M. IGLER Jean (*Brasseur natif d'Allemagne*) avec Mlle HOFMANN Elisabeth (*Couturière native d'Allemagne*) ;
 -1850 (06/07) : de M. GRATELOT J. Claude (*Cultivateur natif de Hte Saône*) avec Mlle MARTEL Marie (*Couturière native du Doubs*) ;
 -1850 (08/08) : de M. SERENO Joseph (*Entrepreneur natif d'Italie*) avec Mlle MONICO A. Marie (SP native de la Corse) ;
 -1850 (16/08) : de M. VALADE Léonard (*Sous-officier natif de la Dordogne*) avec Mlle ELIA Françoise (*Débitante native d'Italie*) ;
 -1850 (07/09) : de M. PINARD Etienne (*Ex-militaire natif de Paris*) avec Mlle LEFEVRE Laure (SP native du Nord) ;
 -1850 (03/10) : de M. BAUER Nicolas (*Maçon natif d'Allemagne*) avec Mlle MERTZ Magdeleine (*Cuisinière native de la Moselle*) ;
 -1850 (12/11) : de M. VALLEE Jacques (*Ebéniste natif de la Côte d'Or*) avec Mlle SURET Rosa (*Blanchisseuse native de la Nièvre*) ;
 -1850 (28/11) : de M. LAURENCOT Jules (*Ex-soldat natif de la Hte Vienne*) avec Mlle FAGEOL Marie (*Couturière native de Corrèze*) ;
 -1850 (24/12) : de M. CHAMP Louis (*Tailleur de pierres né en Ardèche*) avec Mlle ESCANDE Marie (SP natif du Tarn) ;
 -1850 (30/12) : de M. GUASCO Louis (*Boulangier natif de Corse*) avec Mlle ESPINE Rose (SP native des Baléares) ;



Quelques mariages relevés avant 1905 :

(1900) ABELA Jean/LAURIA Gaetana -(1874) ALDEBERT J. Baptiste/CHEYMOL Adelaïde -(1872) ANDRE Victor/CARAVIELLO Maria -(1885) ARBUFFO Joseph/FAUCHER Marie -(1903) ARRIUS Joseph/VELLA Louise -(1860) ARZENHEIMER Guillaume/VOLLMER Catherine -(1877) ATTARD Joseph/CAMILLERI Joséphine -(1860) ATTARD Pierre/VELLA Vincente -(1882) AUDIBERT Antoine/DARMANI Jeanne -(1892) AUDRA Louis/RAMUEL Marie -(1883) AURIOL Alfred/BORDE Caroline -(1862) AURIOL Pierre/ROUANET Rosalie -(1863) AURIOL Pierre/HIBSCHLE Jeanne -(1897) AURIOL Pierre/RUBIO Annette -(1897) AYOUN Youda/COHEN BACRIE Mazeltoub -(1895) AZAN Abraham/COHEN AROUK Djoua -(1878) AZZOPARDI Félix/SCERRI Marguerite -(1867) AZZOPARDI Paolo /FABRI Annonciade -(1864) AZZOPARDI Vincent/MICALLEF Espérance -(1898) BARONI J. Baptiste /FRUTIAU Anna -(1876) BARTHERE Charles /VELLA Hélène -(1873) BARTOLINI Louis/LEFEVRE Marie -(1885) BASSOLI Angelo/SAID Pauline -(1852) BENNAC Joseph/LEVASSEUR Aurélie -(1891) BERTRAND Elie /ROUSSET M. Louise -(1876) BEZZINA Georges/GALEA Domenica -(1865) BONNAFOUS François/ARMENGAUD Anne -(1874) BONNARDEL ?/ALFEBERT Marie -(1884) BORG Paul/CASANO Marie -(1867) BERGE Salvador/GALEA Thérèse -(1892) BERGE Vincent/CASA Marie -(1896) BORIE Auguste/GALEA Alphonsine -(1881) BOUQUETON Paul/VELLA Marie -(1891) BOURGEOIS Antoine/SAUVAGE Maria -(1899) BOURGEOIS Gustave/MAROT Irma -(1881) BRUNET Martin/TANTI Augustine -(1892) BOVET J. Baptiste/ZURETTI Marie -(1901) BREMOND Charles /BARTHOLINI Emilie -(1853) BUFFET Victor/POURCEL Nicole -(1897) BUGEJA Augustin/ATTARD Marie -(1897) CAMILLERI Carmello /ROPPA Madeleine -(1878) CAMILLERI Joseph /ZARA Pauline -(1882) CAMILLERI Joseph/MAILLE Angèle -(1873) CAMILLERI Laurent/TAURINES Marie -(1872) CAMILLERI Pacifique /ZAMMIT Carmela -(1888) CAPISANO Etienne /GOLZIO CASA Hélène -(1870) CAPISANO Innocent/ANDRE Marie -(1861) CAPURRO François /NELVA Vincente -(1854) CAPURRO Pierre/MOLLARET Louise -(1858) CAROMNEL Auguste/AURIOL Marianne -(1899) CASSULO Joseph /KINNE Marguerite -(1874) CATEORA Joseph/TEIXIDOR Marguerite -(1895) CHARAY Auguste/BOURG Anaïs -(1885) CHANGEUX Jéa /ALDEBERT Adèle -(1886) CHARBONNEL Alexis/BARONI Rose -(1883) CHASTAGNET Augustin /BORDE Emilie -(1873) CHEYMOL Gérard

/ESCANDE Perrette -(1860) CHEYMOL Pierre/AMIEL Julie -(1857) CIGLIA Jacques/ROUX Angeline -(1865)CIGLIA Jacques /TRAMAZAYGUES Irénée -(1899) COHEN Mouchi/DAYAN Rachel -(1849) CORNILLE Gaspard /POURCEL Marie -(1888) CRESTA Joseph/VELLA Carmene -(1888) CROCE Charles/ABELA Marie -(1901) DANAN Frage/COHEN Marie -(1903) DANAN Henri/ROUX Anna -(1882) DAOUD Joseph/SMADJA Léa -(1894) DARMANI François/MANIERI Marie -(1897) DAVELUY Alphonse/DIMAGLIO Angeline -(1886) DELGOVE François/FRUTTIOT Louise -(1876) DELOLY Marc/HUSSON Aline -(1851) DENAVE Gabriel/PELU Reine -(1893) DENAVE Hippolyte/BARONI Rose -(1904) DEPREZ Henri /COSTES Berthe -(1900) DESTEFANI Nicolas/WALTER Louise -(1888) DIMECH Laurent/GAUCHI Jeanne -(1890) DIMECH Xavier/BEZZINA Joséphine -(1880) DOUX Maurice/AUDIBERT Clarisse -(1872) DUBOIS Cyprien /BURINE Anne -(1866) DUFOURNEAU Louis/GARRECHT Apoline -(1881) DUSSAP Joseph/CHEYMOL Marguerite -(1862) FABRI Cajetan/ZAMMIT Nozzi -(1899) FAUCHER Joseph/CAU Marie -(1897) FAVRESSE Hippolyte/CAMILLERI Vincenzo -(1869) FENNER Joseph/VAGNER Anne -(1895) FOURNIER Antonin/TAPIE Berthe -(1885) FOURNIER J.Baptiste /WALTER Aline -(1884) FRACHI Bastien/BONELLI Joséphine -(1904) FRADIN Louis/SERENO Marguerite -(1869) FRANCHI J. Baptiste/GRECH Félicie -(1891) GALEA Charles /AZZOPARDI Marie -(1891) GALEA François/SALIGNAT Louise -(1884) GALEA J. Baptiste/CAMILLERI Annuciata -(1856) GALEA Joseph/AGIUS Rose -(1877) GALEA Joseph/AUDIBERT M. Louise -(1884) GALEA Salvator /GENISSON Adèle -(1902) GALEA Salvator/VELLA Louise -(1855) GARBI Isaac/ZEGBIB Rebecca -(1859) GARRECHT André/HUSSON Madeleine -(1869) GATT Joseph/BORG Jeanne -(1851) GENISSON Claude /BURINE Marie -(1882) GENISSON François/MARTEL Philomène -(1883) GENISSON François/MOREAU Augustine -(1895) GILARD Louis /RICHARD Marie -(1885) GIUNTINI Joseph/DENAVE Adèle -(1892) GODEY Adolphe/CIGLIA Florentine -(1882) GOLZIO CASA Charles /HIBSCHLE Elisabeth -(1875) GOMES Vincent/CHARAY Marie -(1891) GOSSWILLER Joseph/DARMANI Concetta -(1879) GRANIER Marie/FOURCADE Jeanne -(1850) GRATELOT J. Claude /MARTEL Marie -(1899) GRAU Jules /FRACHI Louise -(1859) GRECH Jean/ZAMMIT Marie -(1856) GRECH Victorin/GALEA Vicensia -(1889) GRIMA Salvator/BEZZINA Marie -(1880) GUIEYSSE Amédée/SERENO Laure -(1851) GUIEYSSE Hector/BURINE Marie -(1868) GUIRAUD Jean/BARSACQ Marie -(1900) GUYON Claude /MARGUARDS Eugénie -(1870) HEUSLER Joseph/FENNER Marie -(1862) HUSSON Jacques/GARRECHT Marie -(1866) HUSSON Jacques /FENNER Marie -(1863) HUSSON J. Nicolas/LEONHARDT Françoise -(1867) JACQUES François/ROUANET Augustine -(1855) JODELAIS Alexandre /BURINE Marie -(1847) JUIN François/SURET Lucie -(1878) KELLER Léon/FELLI Angela -(1892) KINNE Jean/MARTIN Françoise -(1897) KINNE Michel/WALTER Louise -(1868) KOCH Jean/BAUER Anna -(1903) KRIEF Isaac/NABETH Clalabia -(1890) LAFORGE Noël/BORGE Rosine -(1892) LALANNE Pierre/MOREAU Berthe -(1899) LAMARQUE François/ZURETTI Joséphine -(1874) LANSARD Victor/BURINE Marie -(1861) LARDEAU François/SURET Marie -(1858) LAURENS Maurice /BORG Concheta -(1890) LEPAPE Alphonse/GERARDIN Mathilde -(1888) LEROUX Armand/DUPLOYER Blanche -(1892) LESBROS Jean/MAROT Jeanne -(1883) LIEUTAUD Joseph/MARTIN Joséphine -(1869)LONCHAMBON Claude/DUSSAP Claudine -(1848) MACARIO J. Baptiste/ESPINE Anna -(1875) MACLER Charles/BURINE Marie -(1900) MAILLE François /BATTEAU Elisabeth -(1898) MAILLE Philippe/POCCO MONTONI Angéla -(1885) MALACHOWSKI DE PIOTROWSKI Charles/QUILLICO Joséphine- (1861) MARCHAL Laurent/PRUD'HOMME Marie -(1874) MARGUARDS Charles/PONTET Clotilde -(1893) MARIAGGI Simon/DIMECH Antoinette -(1887) MARIOTTI Adolphe/ATTARD Fortunée -(1853) MAROT François/BORDE Emilie -(1860) MARTEL Charles/LEPIN Jeanne -(1889) MARTIN J. Marie/ANCEL Joséphine -(1895) MARTINET Ramuel/MAROT Marie -(1879) MARTORELLA Jean/DESTEFANI Magdelaine -(1875) MAUBERT Antoine/MOREAU Louise -(1869) MAZEYRIE Antoine/SERENO A. Marie -(1901) MEDUS Edmond/POUPELIER Marie -(1875) MEDUS François/BUFFET Valentine -(1866) MELNOTTE Nicolas/HUSSON Madelaine -(1874) MICALLEF Michel/AGIUS Marie -(1861) MICHEL Georges/ARZENHEIMER A. Marie -(1888) MISSUD Joseph/BEZZINA Marie -(1875) MOISSONNIER Prosper/SERENO Hélène -(1859) MONERO Edouard/MONICO Marie -(1892) MONICO Jean /AUDRA Justine -(1867) MONICO Paulin/PAOLI Marie -(1878) MOREAU Alphonse/GALEA Anna -(1889) MOREAU Jacques /LEFEVRE Marie -(1876) MOUNIER Urbain/JODELAIS Justine -(1859) MUSCAT Carmel/MICALLEF Paule -(1899) NABETH Joseph/COHEN Immouna -(1887) NELVA Egidio/DENAVE Joséphine -(1848) PADRO José/ESPINE Francisca -(1853) PALMERO J. Baptiste/WARISSE Elisabeth -(1878) PEDROLETTI Marc/DESTEFANI Thérèse -(1879) PERRIGUEY Pierre/FONTAINE Zulma -(1889) PERRIGUEY Pierre/MAROT Marie -(1850) PINARD Etienne/LEFEVRE Laure -(1865) PINARD Gabriel/GUIEYSSE Victoire -(1868) PISANI François/SURET Marie -(1894) PISANI Jean /ROUX Augustine -(1870) PISANI Justin/SERENO Julie -(1884) PLADYS Pierre/DARMANI Françoise -(1896) POGGI Jean/REBOUL Emma -(1873) PONTET Louis/JACQUES Catherine -(1882) PONTICACCIA Joseph/MONICO Octavie -(1855) QUAGLIA Pierre /LEPIN Françoise -(1854) QUILLICO Leva/ROUX Rosalie -(1863) RAPPINE Jean/ARZENHEIMER Apollonie -(1886) RAPPINE Valentin/ROUANET Rosalie -(1896) RAYMOND Gabriel/WALTER Lucie -(1875) RENIER Louis/SERENO Marie -(1884) RICHARD Augustin/QUILLICO Marie -(1896) ROBESAT Aimable/ZURETTI Célestine -(1899) ROBESAT Aimable/ZURETTI Berthe -(1877) ROBERT Adolphe/DELGOVE Joséphine -(1895) ROBERT Alcide/GERARDIN Joséphine -(1880) ROBIN Joseph/BAUER Madelaine -(1887) ROURE Pierre /BOCHLER Amélie -(1870) ROUX Antoine/CHEYMOL M. Louise -(1860) ROUX Célestin/AUDIBERT Claire -(1887) ROUX Ernest /BUFFET Louise -(1894) ROUX Paul /LAURENS Louise -(1883) RUTILLY François/MELNOTTE Valentine -(1891) SABY Paul/MARTIN Adèle -(1871) SALERNO J. Baptiste/PROST Thérésine -(1897) SAPHAR Chaloum/LEVY Claire -(1874) SCHANTZ Jean/DECAMPS Françoise -(1858) SAUVAGE Félix /LEVASSEUR Augustine -(1891) SAUVAGE Félix/FLEURIER Marie -(1901) SAUVAIRE Edouard/JOURNEE Jeanne -(1880) SAUVAIRE Jules/GALEA Rosine -(1853) SAUVAIRE Louis/ESPINE Jeanne -(1880) SERAFFINI César/ROUX Rosalie -(1885) SERENO Casimir/BUFFET Anaïs -(1850) SERENO Joseph/MONICO A. Marie -(1878) SERENO Joseph/NELVA Vincente -(1879) SERENO Pierre /WALTER Jeannette-(1887) SERENO Pierre /FRUTTIOT Adèle -(1894) SERENO Pierre/GOLZIO Catherine -(1872) SERENO STORTA Jean/GOLZIO Catherine -(1866) SINTES Laurent/ROUX Victorine -(1893) SMADJA Mardochée/DANAN Marie -(1880) SORIANO José/MARTEL Julie -(1881) SULTANA Paolo/BEZZINA Anne -(1872) SURET François/MERARD Augustine -(1865) SURET Michel/BERTRAND PALETTE Catherine -(1870) SURET Michel/BARSACQ Jeanne -(1860) TANTI Michel/GALEA Marie -(1886) TAPIE Marie/GARROT Marie -(1874) TEIXIDOR Jean/DENAVE Adèle -(1900) TEUMA Charles/BARTOLO Antoinette -(1895) TEUMA François/CREMONA Marguerite -(1849) THOUY Pierre/ESCANDE Anne -(1872) VAILLIANT Isidore/LENFANT Marie -(1850) VALLEE Jacques/SURET Rosa -(1893) VALETTE J. Louis/FABRI Marie -(1884) VELLA André /DIMECH M. Rose -(1878) VELLA Carmele /BOUGIA Carmena -(1874) VELLA Eloy/CHRIST Anne -(1896) VELLA Joseph/TEUMA Rosine -(1898) VIDAL Isaac/ALLOUCH Nouna -(1892) VILAIN Félix/WALTER Catherine -(1879) VINCENT François/ESPINE A. Marie -(1855) WALTER Charles/HOERER Elisabetha -(1861) WALTER Jacques /HUSSON Aline -(1896) WALTER J. Paul/LOLINI Brune -(1894) WALTER Louis/VILAIN Charlotte -(1900) WALTER Nicolas/HOERING Marie -(1855) WALTER Pierre/HUSSON Barbe -(1862) WARISSE Claude/VAILLIANT Emilie -(1860) WARISSE Louis/WALTER Elisabeth -(1869) WARISSE Louis/LEFEVRE Françoise -(1879) WARISSE Louis/SCHIFFERDEKER Emma -(1898) WIBRIN Decole/ALDEBERT Amélie -(1862) WINTER Charles/ARZENHEIMER Elisabeth -(1889) ZAMIT Jean/VELLA M. Thérèse -(1870) ZAMMIT Charles/GALEA Rosine -(1890) ZERBIB Chaloum/COHEN Souka -(1887) ZURETTI Benigno/SAUVAGE Henriette -(1898) ZURETTI Charles/GOMES Augustine -(1862) ZURETTI Dominique/FELLI Célestine -(1872) ZURETTI J. Baptiste/GARBI PAGES Térésa -(1881) ZURETTI Moïse/GOLZIO CASA Louise -

NDLR : Il est difficile de mentionner la totalité des mariages compte tenu du nombre. Pour ceux qui ne seraient malheureusement pas mentionnés, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à *google* vous devez alors inscrire *anom algérie*,

-dès lors que vous êtes sur le site *anom* vous devez sélectionner *GUELMA*,

-Dès que le portail *GUELMA* est ouvert, mentionner le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



Mairie de GUELMA

DEMOGRAPHIE

Année 1884 = 6 056 habitants ;
Année 1936 = 14 902 habitants dont 3 408 Européens ;
Année 1954 = 21 587 habitants dont 3 450 Européens ;
Année 1960 = 34 224 habitants dont 2 773 Européens ;



Rue Saint-Possidius



La Mosquée

DEPARTEMENT

Le département de BÔNE fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962, avec l'index 93 puis 9C

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 7 août 1955. À cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA CALLE, CLAIRFONTAINE, **GUELMA**, SOUK AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de GUELMA comprenait 13 localités :

BLÉD GAFFAR – BORDJ SABATH – GALLIENI – GUELAAT BOU SBA – **GUELMA** – GOUNOD – HAMMAM MESKOUTINE – HELIOPOLIS – JEAN SADELER – KELLERMANN – LAPAINE – MILLESIMO – PETIT -



En **1923** inauguration du monument aux morts.

Le relevé n°131036 ne peut être visualisé pour des raisons ignorées, mais grâce au site [guelma.piednoir](http://guelma.piednoir.net) j'ai pu relever ces noms issus du travail du regretté Théo BRUAND.

■ ■ APPAP Francois - ALI Ben Loucif - ALLAOUA dit Ali ben Messaoud - AMARA ben Salah - AMOR ben Tahar - AMRANI Alloua - ARAB Belkacem - ARBUFFO Victor - AUDIBERT Félix - AZOPARDI Angelo - BASSOLI Charles - BEN CHIKH Abdelkader - BEN REDJEM Achour - BENI GHELA Larbi - BENOUKI Rabah - BITTOUN Joseph - BOU BEKAR Salah - BOU KERD Saker - BOURAGBI ou Hi Malouk - BRECHE Henri - BRULE Pierre - CHEKLY Raphaël - CHEYMOL Prosper - CHOUAÏNI Ali - CONTE Antoine - CORNETTE Robert - COSTES Désiré - CROCE Albert - CROS Joseph - DAVELUY Antoine - DEBADI Tahar - DEBESSE Maxime - DEDDOUCHE Isaac - DELOBY Ernest - DIANI Raymond - DIB Mohamed - DIMECH Thomas - DINGLI Pierre - DJAMI Ahmed - DJEDDI Messaoud - DJERADA Ahmed - DJERADJI Ahmed - ELLUL Marcel - FIORINI Amédée - FOGALI Mustapha - FRACHI Antoine - FRACHI Pierre - GILARD Auguste - GODEFROY Edouard - GOËTZ Jean - GRANIER Humbert - GRECK Barthélémy - GRECK Louis - GUERFI Amar - HAMDAOUI Khemiri - HIRECHE Mohamed - KARABI Mebarek - KHAÏR Cherif - KHALCHICHE Ali - KOCH J. Baptiste - KRIEF Joseph - LABIANCA Giro - LAFIFI Mohamed - LAGHA Larbi - LATRECHE Salah - LAURIA Nicolas - LEVY Haïm - MAHMOUDI - MARTIN Charles - MARTIRE Michel - MEDDA Raphaël - MEILLON Lucien - MEJA ou NEJA Paul - (1915) MEJA Paul, Célestin - MERIOUCHE Amar - MERZOUGUI Khemin - MOHAMED ben Hadmel - NABETH Messaoud - NABETS Maklouf - (1918) OLLIER Augustin - OUKHALED Mohamed - POGGI Edouard - POGGI Napoléon - RAHAL Hadjadj - REBBACHE Lakhdar - ROBIN Alexandre - ROUIBI Fedaoui - ROURE Fernand - SALERNO Pierre - SANTINI Félix - SAPHAR Joseph - SEGHY Aï Abraham - SERENO Edmond - SINSAU Denis - SIOUI Amar - SLIMAN ben Hocine - SOUDANI Messaoud - STRENZEL Victor - TAÏEB César - TAÏEB Chaloum - TOUJAS François - VIDAL Raymond - WUNSCHÉL Léon - XUEREB François - YACOUBI Necib - ZAMITH Michel - ZANI Dominique - ZEMMOURI Moussa ■ ■ -Source : <http://guelma.piednoir.net/chroniques/monumentmortsarsavril2011.html>



Le pillage des maisons abandonnées par les Pieds-Noirs a débuté dès l'été 1962.

Nous n'oublions pas nos Forces de l'ordre victimes de leurs devoirs à GUELMA ou dans le secteur :

■ Soldat (11^e BTA) ALLAM Abdelkader (22ans), enlevé et disparu le 12 décembre 1955 ;
Caporal-chef (natif de Guelma) BAJADA Roger (21ans), tué le 27 mars 1959 en Oranie,
Soldat (UT) CHEYMOL Calixte (48ans), tué le 2 juillet 1956 ;
Soldat (Air) GAUTHIER Claude (21ans), enlevé et disparu le 13 mars 1957 ;
Lieutenant-colonel (1^e REP) JEANPIERRE Pierre-Paul (46ans), tué le 29 mai 1958 ;
Soldat (?) LAFORGE Lionel (21ans), enlevé et disparu le 13 mars 1957 ;
Soldat (?) WEBER Albert (23ans), enlevé et disparu le 28 mars 1956 ; ■

Nous n'oublions pas les victimes innocentes issues d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel à GUELMA :

■ 1956 : MM. SERIDI et ABDEL MAJID, sont assassinés ;
1957 : Docteur G. JOUANE, André CATHALA (29 ans) lâchement assassinés ; François YACONNO enlevé et disparu ;
1958 : M. DELECAMPHE et son fils Gérard (6ans) assassinés le 20 janvier ; M FERNANDEZ Mamine (18 ans), enlevé et disparu le 27 juillet ;
1959 : MM. BENNACER, SALASC et VALENZA, sont assassinés ; CEMJA Meftah, enlevé et disparu le 3 avril ; M. Henri SAUVAGE, adjoint au maire, assassiné le 2 juin ; M. TURCO (18ans) assassiné le 26 juillet ; ■

EPILOGUE GUELMA

Au dernier recensement (2012) = 157 334 habitants.

SYNTHESE réalisée grâce aux auteurs précités et aux sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org>
http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1966_num_35_1_1477_t1_0372_0000_2
<http://guelma.piednoir.net/histoire/blasons.html>
<http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/guelma.html>
<http://www.ecoles-agriculture-algerie.org/2%20ecoles/eag/eag.htm>
<http://guelma.piednoir.net/histoire/exploitation%20mini%C3%A9re.html>
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html
<http://www.pn-vigilance.fr/malte0041.htm>
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf> (pages 262 et 263)
<http://afn.collections.free.fr/pages/guelma.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO